

FICHE DE POSTE

Suite à un emploi déclaré vacant dans une ENSA, conformément à l'article 9 de l'arrêté du 3 janvier 2020 relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture

CONCOURS ENSEIGNANT-CHERCHEUR DES ECOLES NATIONALES SUPERIEURES
D'ARCHITECTURE

SESSION 2021

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(es) handicapés(es)

N° PLACE EMPLOI PUBLIC DE DIFFUSION : 2021-576451

Intitulé du poste (F/H) : Maître de Conférences des ENSA Champ disciplinaire : Sciences et Techniques de l'Architecture Recrutement effectué au titre de : - concours catégorie 2	Catégorie statutaire : A Corps : Maîtres de Conférences (MCF) Code corps : MAEA <i>Date de la prise de fonction : 01/09/2021</i>
--	--

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) Type : Enseignant(e)-chercheur(e) enseignant dans le supérieur –RCH03A

Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne
CS 16427 44 boulevard de Chézy
35064 RENNES CEDEX

Missions et activités principales

L'ENSA de Bretagne recrute un(e) enseignant(e) chercheur(e) ayant une compétence en Sciences et Techniques pour l'Architecture, dans le domaine des Outils mathématiques et informatiques pour l'architecture.

Ses missions sont les suivantes, sous réserve de toute évolution du programme et de la répartition des charges pédagogiques :

- **Pédagogique**

La charge d'enseignement est de 320 heures équivalent TD comprenant des cours magistraux, des

travaux dirigés pour l'ensemble d'une promotion et éventuellement un séminaire semestriel ou un cours au choix. Ces enseignements seront positionnés en partie en cycle licence et en partie en cycle master.

En licence, il (elle) participera à l'enseignement de l'informatique et des techniques de représentation, qui se déroule actuellement de la façon suivante :

En première année l'enseignement consiste en une initiation aux outils informatiques de base (dessin, modélisation 3D simple, retouche d'images et présentation/mise en page). En deuxième année commence l'apprentissage des outils de CAO au service du projet en relation avec les projets réalisés par les étudiants en atelier. Ce programme est approfondi en troisième année, en particulier sur les questions de représentation, et prolongé par l'introduction de logiciels de modélisation 3D complexe.

En master il (elle) interviendra, sous forme de cours au choix ou de séminaire, dans les enseignements de sciences et techniques pour l'architecture : enseignements de techniques de représentation et instrumentation de la conception.

L'objectif est de fournir aux étudiants les connaissances leur permettant de porter un regard critique sur les activités de conception architecturale ainsi que sur les possibilités et limites des outils numériques susceptibles d'assister ces activités de conception. Un apport théorique fondamental sur les sciences de l'information, le génie logiciel et les technologies émergentes devra permettre aux étudiants de se projeter dans des problématiques de recherche liés aux métiers de la conception/construction (séminaires, cours au choix, mémoires). Bien qu'il soit incontournable, il est important de ne pas se limiter au phénomène actuel du BIM mais de le dépasser en préfigurant les évolutions futures qui intégreront d'autres technologies (RV, RVA, IOT, etc...).

En collaboration avec les enseignants du champ STA-OMI de l'Ensab, il (elle) participera à la coordination des enseignements en Outils mathématiques et informatiques et contribuera à l'évolution des objectifs et du programme de cette discipline.

- **Scientifique**

La personne recrutée pourra inscrire et développer son activité de recherche, dans une démarche collaborative, au sein du laboratoire de recherche de l'établissement (le Groupe de Recherche sur l'Invention et l'Évolution des Formes : GRIEF).

S'intéressant à la conception, à l'échelle architecturale, urbaine ou paysagère, l'axe « Conception » du GRIEF rassemble des recherches liées aux pratiques et processus de conception, en particulier pour ce qui concerne le domaine d'enseignement OMI, des recherches portant sur la conception générative et paramétrique.

- **Autres tâches**

L'enseignant(e) assurera l'encadrement d'étudiants pour leurs stages, leurs rapports d'étude de fin de licence, leurs mémoires de master et leurs projets de fin d'études. Il ou elle assurera également toutes autres obligations de service liées à l'enseignement supérieur (contrôle des connaissances, coordination pédagogique, réunions, jury...) et à ses obligations statutaires (entretiens avec les candidats primo-entrants, participation à la journée portes ouvertes...).

Il est attendu qu'il ou elle puisse prendre des responsabilités administratives au sein de l'école. L'enseignant(e) devra intégrer les instances de l'école, ses différentes commissions, tout en participant activement à la définition et à l'actualisation permanente du projet pédagogique de l'école.

L'enseignant(e) devra participer au rayonnement de l'ENSA de Bretagne par ses activités pédagogiques et de recherche, favoriser des partenariats avec divers établissements et institutions de l'enseignement

supérieur, professionnels ou associatifs, en France et à l'étranger.

Charges horaires d'enseignement et de recherche

Le temps de travail de référence des professeurs et des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture est constitué :

1° Par les services d'enseignement déterminés par rapport à une durée annuelle de référence égale à 320 heures de travaux dirigés ou 192 heures de cours magistraux ou toute combinaison équivalente en formation initiale, continue ou à distance. Ces services d'enseignement s'accompagnent de la préparation et du contrôle des connaissances y afférentes ;

2° Par une participation aux travaux d'une unité de recherche, dans les conditions fixées par l'article 2 du décret 2018-105 du 15 février 2018 relatif aux professeurs et maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture.

Expériences et compétences souhaitées

- Diplôme d'architecte ou d'ingénieur
- Expérience de maîtrise d'œuvre ou d'ingénierie
- Doctorat : apprécié
- Implication professionnelle dans le domaine
- Expérience dans l'enseignement

Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

La personne recrutée pourra inscrire et développer son activité de recherche au sein du laboratoire de l'établissement : le Groupe de Recherche sur l'Invention et l'Évolution des Formes - GRIEF (EA 7465). Le GRIEF a été créé en 2003 et est un laboratoire habilité par le Bureau de la Recherche en Architecture, Urbanisme et Paysage (BRAUP) du Ministère de la Culture.

Diplômes requis ou expérience professionnelle requise : précisions au regard de la catégorie du concours enrichi des spécificités du profil

- Diplôme d'architecte ou d'ingénieur

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne est installée dans un bâtiment réalisé par l'architecte Patrick Berger dans le centre-ville de Rennes. Parmi les 20 écoles d'architecture françaises, elle accueille 660 étudiants. Elle articule ses enseignements autour de cours théoriques, séminaires et ateliers de projet. Elle couvre un ensemble de champs disciplinaires liés au métier d'architecte : arts plastiques, construction, histoire de l'architecture, informatique, paysage, sociologie, ...

L'école propose en outre des doubles cursus :

- architecte-ingénieur en partenariat avec l'INSA de Rennes

- avec le Master Maîtrise d'Ouvrage Urbaine et Immobilière (MOUI)
- un parcours « Histoire, Théories, Critique de l'Architecture » en bi-diplomation (Master,) délivré en collaboration avec l'Université Rennes 2,

Pour plus d'information : <https://www.rennes.archi.fr/>

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement

Le **laboratoire de recherche GRIEF (Groupe de Recherche sur l'Invention et l'Évolution des Formes)**, équipe d'accueil 7465, fédère tous ses chercheurs de l'ENSAB, quels que soient leurs disciplines et leurs champs d'intérêt.

Le GRIEF EA 7465 accueille des doctorants au sein des **écoles doctorales Arts Lettres Langues (ALL)** et **Société Temps Territoires (STT)**.

Le GRIEF et l'ENSAB sont partenaires de **l'École universitaire de recherche CAPS** (Approches créatives de l'espace public) avec l'université Rennes 2 et L'EESAB (Ecole européenne supérieure d'art de Bretagne).

Menant leurs travaux en combinant différentes approches, les chercheurs développent des thématiques où sont explorées les questions liées à la production de l'objet architectural, aux représentations et à la conception numérique, au territoire ou à la politique des territoires, au paysage, aux questions sociales, environnementales et de développement durable.

Le GRIEF entend affirmer l'intérêt de ses chercheurs pour la pratique et la production architecturale d'un point de vue pluridisciplinaire (concepteurs, ingénieurs-constructeurs, historiens, informaticiens, sociologues, etc.). Il souhaite également favoriser le développement de travaux liant projet et recherche. La réponse collective à des appels à projets et le développement de partenariats régionaux, nationaux ou internationaux est et sera encouragée. L'organisation de temps d'études communs (journées d'étude et colloques) et leur valorisation par des publications se poursuivra dans l'objectif d'une réflexion partagée au sein du laboratoire GRIEF.

Les travaux des chercheurs et doctorants se développent autour de deux axes :

Axe : Conception, formes et pratiques

Cet axe comprend 5 programmes : FoRmes Urbaines et Gouvernance Alimentaire (FRUGAL) (réponse à appel à projets) ; Hybridation des usages et innovations formelles ; Transgresser l'espace normé ; Habiter et construire sous la mer, les projets d'habitats sous-marins des années 1960 à aujourd'hui (Réseau scientifique thématique ARCHES portant sur les habitats en milieux extrêmes) ; Conception générative : pensée morphogénétique.

et

Axe : Architecture bas carbone

Cet axe s'inscrit dans le Réseau « Ensa Eco » de l'enseignement de la transition écologique dans les ENSA, impulsé par le Ministère de la Culture. Il comprend 2 programmes : Smart French. Le logement collectif du second XXe siècle, au prisme de l'énergie (réponse à appel à projets : programme pluriannuel Architecture du XXe siècle, matière à projet pour la ville durable du XXIe siècle) ; Ecomatériau : programme de recherche partenarial (Université Rennes 2, IAUR, Science Po Rennes, Insa Rennes, Ensa Bretagne) consacré à l'innovation d'un matériau biosourcé à base de terre, dans la construction contemporaine.

Enfin, participation, hors axe, au programme national « HEnsA20, Histoire de l'Enseignement de l'Architecture au 20e siècle ».

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Liste de pièces à fournir :

Se reporter à l'arrêté relatif aux modalités générales des opérations de recrutement par mutation, par détachement et par concours des maîtres de conférences et des professeurs des écoles nationales supérieures en architecture

Envois des candidatures :

Les candidatures se font uniquement sur le site démarches simplifiées via le lien suivant : <https://www.demarches-simplifiees.fr/commencer/recrutement-ensa-2021>

Aucune candidature déposée sur la PEP ne sera traitée

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le comité de sélection de l'ENSA Bretagne.

